RÉSIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 3182/A.I.
OBJET:
Indemnité vélo S.I.
SEBURIKOKO, N.

Astrida, le 17 novembre 1950.

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous communiquer sous ce couvert une demande d'indemnité de bicyclette du Secrétaire Indigène SEBURIKOKO Narcisse.

Il se déplace journellement depuis le 1 juillet 1950 de Gisagara à Astrida et retour soit 20 Kms.

Je vous propose de lui accorder la moitié de l'indemnité pour 1950 pour usage d'un cycle en service soit 750 : 2 = 375,- francs.

Pour l'Administrateur Chef du Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant, J.KIRSCH,

A Monsieur le Chef du Service des A.I.M.O.
à
U S U M B U R A .